



Filmer par mon mari a mon insu

Par **Feriel59**, le **13/06/2023** à **20:19**

Bonjour.

Je suis en conflit perpétuel depuis 11 ans maintenant avec mon conjoint. Il a été violent, insultant, menaçant... et j'en passe ! Et bien sûr c'est de pire en pire aujourd'hui. A ce jour nous nous sommes plus adressé la paroles depuis de long mois. Mr à décidé de mettre une caméra dans le salon car selon lui je suis violente et il veut surveiller les enfants. C'est un narcissique et il me pousse à bout à plusieurs reprises dans la journée et je crie énormément. Cependant je ne suis pas violente, je cri juste un peu trop fort certes.

J'ai rdv très bientôt avec un avocat pour avoir de l'aide.

Peut il utiliser ces enregistrements à mon insu ? J'ai très peur car hier il m'a dit "je vais les montrer au service sociaux"

Par **Marck.ESP**, le **13/06/2023** à **21:07**

Bonsoir et bienvenue

A ce stade, juridiquement, nous ne pourrons rien pour vous.

Si ces enregistrements sont utilisés, revenez nous voir pour nous dire dans quelle circonstance, mais si un juge peut accepter de les retenir, je doute qu'ils soient utilisables par les services sociaux.